

Structures artistiques de spectacle vivant CAP sur 2021 : état des lieux et prévisions d'activité

La BGE Ouest Hérault, porteuse du DLA dans l'Hérault met en place une ingénierie collective dédiée aux structures artistiques de spectacle vivant en collaboration avec Occitanie en Scène. L'objectif est de travailler sur l'élaboration de votre budget prévisionnel et le plan de trésorerie associé pour l'année 2021, et d'envisager un plan d'actions pour l'année 2021.

L'animation de cet atelier a été confiée à SCOPIE, spécialisée dans l'accompagnement des équipes artistiques du spectacle vivant.

Objectifs de l'atelier :

- Créer un espace d'échange de pratiques et de problématiques rencontrées,
- Evaluer les impacts économiques, financiers et humains de la crise sanitaire, et les traduire dans un budget prévisionnel et un plan de trésorerie,
- Se saisir des mesures gouvernementales dédiées aux acteurs de la culture mais aussi identifier les sources de financement privées (fondations, instituts, etc.),
- Identifier les sources de financement court / moyen termes (aides gouvernementales, financements bancaires, autres financements privés, etc.)
- Identifier les moyens techniques et les équipements culturels des collectivités ou d'organismes privés mobilisables ou mis à disposition,
- Evoquer les adaptations mises en place qui pourront nourrir les plans d'actions : quelles initiatives mises en place pendant le confinement ? Quelles adaptations aux contraintes sanitaires que ce soit au niveau de processus de création ou de diffusion ? Faut-il faire évoluer les pratiques (développement de la transmission, le allers vers, la médiation artistique, l'action culturelle, etc.) ?
- Bâtir une stratégie et un plan d'actions pour 2021 : quelles priorités d'actions ?
 - ⇒ **Objectif : vous accompagner dans la définition de vos projections pour 2021 malgré les nombreuses incertitudes.**

Contenu :

Journée 1 : le 18/12/2020

- **Impact de la COVID, mesures prises ou à prendre et retour d'expérience des initiatives prises par certaines compagnies.**
 - Quel impact de la COVID sur l'activité de votre association ? Sur sa santé financière ? Sur l'organisation du travail et de vos équipes ? (Temps d'échange et retour d'expérience sur les mesures/adaptations prises)
 - Comment se saisir des mesures gouvernementales dédiées aux acteurs de la culture ?
 - Comment intégrer les contraintes sanitaires dans le processus de création ? Comment faire évoluer les pratiques ?

- Etc.
- **Piloter sa trésorerie et se familiariser avec l'outil prévisionnel d'activité (présentation d'outils et notions clés).**
 - Présentation d'outils de gestion (modèles de SCOPIE et exemples apportés par les structures participantes) : budgets prévisionnels, général et analytique, plan de trésorerie, etc. et retour sur certaines bases de gestion financière.
 - Préciser / évaluer l'impact de la crise sur le budget prévisionnel de la Cie en 2021 tant au niveau des recettes que des charges

Journée 2 : le 14/01/2021

- **Stratégie et plan d'actions pour 2021 : quel plan d'actions pour 2021 pour palier « à l'urgence ».**
 - Comment développer, produire et diffuser des projets en 2021-2022-2023 ?
 - Quelles sont les problématiques ? Les opportunités ? Comment s'adapter à la crise sanitaire ? Aux différents protocoles ? A l'embouteillage des plannings des lieux à cause des multiples reports ? Quelles conditions de diffusion, d'actions culturelles, réduction des jauges, diffuser dans des lieux non dédiés, produire des projets de territoire, etc.
 - Comment faire appel au soutien des partenaires de terrain, collectivités territoriales : prêt de salles de répétition, prêt de matériel, etc.
 - Comment continuer à exister auprès des professionnels et des publics pendant cette période ?
- ⇒ **En fonction des situations de chacun, il s'agira d'établir une « stratégie de développement » adaptée au contexte et au secteur.**
- **Actualisation outils de gestion des équipes, en concertation avec le groupe, en prenant en compte les réflexions autour du développement de votre structure sur 2021-2022.**
- ⇒ ***Vous repartirez avec un budget prévisionnel pour 2021, un plan de trésorerie à jour, ainsi qu'un plan d'action opérationnel pour 2021.***

Public :

- ✓ Structures d'utilité sociale : structures artistiques de spectacle vivant.
- ✓ Porteuses d'au moins un emploi, ou souhaitant recruter dans les 6 prochains mois ou œuvrant en faveur de l'insertion sociale et professionnelle, en raison de leurs actions

Minimum de 6 structures participantes

Lieu : Sète – Tiers-Lieu la Palanquée

Dates : les 18/12/2020 et 14/01/2021.